

Le défi de l'emploi à Metz et à Nancy

Madame Danielle Dell'Era, Madame Mireille Florémont, Monsieur Olivier Lefebvre, Dominique Roussell

Citer ce document / Cite this document :

Dell'Era Danielle, Florémont Mireille, Lefebvre Olivier, Roussell Dominique. Le défi de l'emploi à Metz et à Nancy. In: Economie et statistique, n°294-295, Mai 1996. Regard socioéconomique sur la structuration de la ville. pp. 67-74;

doi : <https://doi.org/10.3406/estat.1996.6083>

https://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_1996_num_294_1_6083

Fichier pdf généré le 15/05/2018

Resumen

El reto del empleo en Metz y en Nancy

En los barrios en dificultad de Metz y Nancy, la tasa de desempleo era, en 1990, casi dos veces más alta que la tasa media de las dos aglomeraciones (20% contra 11%). Estos barrios albergan, por cierto, unas poblaciones más expuestas al riesgo de paro (jóvenes, personas poco cualificadas...), pero las estructuras de población activa no lo explican todo: un efecto propio de estas zonas, y de índole desfavorable, está igualmente a la base de esta diferencia de tasa de paro.

Zusammenfassung

Die Bekämpfung der Arbeitslosigkeit in Metz und in Nancy: eine Herausforderung

In den schwierigen Stadtvierteln von Metz und Nancy war 1990 die Arbeitslosenquote fast zweimal so hoch wie die Durchschnittsquote der beiden Agglomerationen (20% gegenüber 11%). In diesen Stadtvierteln wohnen zwar Bevölkerungsgruppen, die dem Risiko der Arbeitslosigkeit stärker ausgesetzt sind (Jugendliche, wenig qualifizierte Personen); die Struktur der erwerbstätigen Bevölkerung erklärt jedoch nicht alles. Denn ein Effekt, der für diese Viertel kennzeichnend ist und nachteilige Auswirkungen hat, ist ebenfalls ein Grund für diese unterschiedlichen Arbeitslosenquoten.

Résumé

Le défi de l'emploi à Metz et à Nancy

Dans les quartiers en difficulté de Metz et Nancy, le taux de chômage était, en 1990, presque deux fois plus élevé que le taux moyen des deux agglomérations (20 % contre 11 %). Certes, ces quartiers abritent des populations davantage exposées au risque de chômage (jeunes peu qualifiées...), mais les structures de population active n'expliquent pas tout: un effet propre à ces zones, et de nature défavorable, est également à l'origine de cette différence de taux de chômage.

Abstract

The Employment Problem in Metz and Nancy

In 1990, unemployment in the struggling neighbourhoods of Metz and Nancy was nearly twice as high as the average rate for the two towns (20% as opposed to 11%). Although these neighbourhoods admittedly contain populations more vulnerable to unemployment (young people, the unskilled, etc.), labour force structures do not explain everything. Adversity found only in these areas is also behind this unemployment rate gap.

Le défi de l'emploi à Metz et à Nancy

D. Dell'Era,
M. Florémont,
O. Lefebvre
et D. Roussel *

Dans les quartiers en difficulté de Metz et Nancy, le taux de chômage était, en 1990, presque deux fois plus élevé que le taux moyen des deux agglomérations (20 % contre 11 %). Certes, ces quartiers abritent des populations davantage exposées au risque de chômage (jeunes, personnes peu qualifiées...), mais les structures de population active n'expliquent pas tout : un effet propre à ces zones, et de nature défavorable, est également à l'origine de cette différence de taux de chômage.

Au sein des deux plus grandes agglomérations lorraines, Nancy (330 000 habitants) et Metz (190 000 habitants), dix-sept quartiers ont été proposés pour faire partie de la géographie prioritaire du XI^e Plan (1). Ils font l'objet d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics locaux ; leur profil en matière d'emploi est au cœur de cet article. À Metz, neuf quartiers ont été retenus. Ils rassemblent environ 50 000 habitants. À Nancy, ce sont huit quartiers, qui rassemblent 38 000 habitants. Nous les appellerons par la suite « quartiers en difficulté », par opposition aux « autres quartiers » des deux agglomérations.

Des quartiers comparables à l'ensemble des quartiers en difficulté français...

Neuf des « quartiers en difficulté » sont considérés comme *prioritaires* : ceux qui concentrent les problèmes les plus aigus. Ils se caractérisent, sur le plan statistique, par des indicateurs plus élevés que la moyenne dans trois domaines : taux de chômage, importance de la population jeune et de la population étrangère. Les huit autres sont considérés comme *sensibles* ; les actions entreprises sur ces quartiers ont surtout un but préventif : empêcher la dégradation de la situation socioéconomique et un

renforcement des déséquilibres avec le reste de l'agglomération.

Il s'agit souvent de quartiers d'habitat social (un peu plus qu'au niveau national), ce qui peut avoir des conséquences sur la mobilité des populations. Qui dit habitat social dit en effet politique de peuplement (on va favoriser l'arrivée d'étudiants pour diversifier la population d'un quartier, par exemple), loyers peu élevés, offre de grands logements (2) à prix réduits, donc faible mobilité des familles nombreuses...

... où l'emploi est au cœur des préoccupations

L'un des enjeux de la politique de la ville (cf. encadré 1) est de diminuer nettement l'écart de taux de chômage entre les quartiers en difficulté et le reste de leurs agglomérations. Pour l'ensemble Metz et Nancy, cet écart va du simple au double, avec un taux de chômage de l'ordre de 20 % dans les quartiers en difficulté.

1. Parmi ceux-ci, onze figurent dans les contrats de ville de Nancy et Metz (cf. encadré 1).

2. À titre d'exemple, en 1990, le quartier de Borny rassemblait un quart des grands logements de l'agglomération messine, et plus des deux tiers si l'on ne considérait que les logements HLM.

Les noms et dates entre parenthèses renvoient à la bibliographie en fin d'article.



Ces derniers se caractérisent aussi par une proportion de jeunes de moins de 20 ans de 34 % (26 % sur les deux agglomérations) et enfin par une proportion d'étrangers nettement supérieure également (20 %) (cf. tableaux 1 et 2). Le profil de ces quartiers est comparable au profil moyen des quartiers en difficulté vérifié au niveau de l'ensemble du pays (Castellan et Marpsat, 1992).

Les chômeurs de ces quartiers sont en majorité des employés ou des ouvriers (ces deux catégories sociales regroupent près de 80 % des chômeurs). Leur niveau de diplôme est faible (environ les deux tiers déclarent au plus un certificat d'études) et inférieur à celui relevé au niveau de l'ensemble des deux agglomérations. Ce déficit relatif de formation représente un handicap sur le marché du travail, face à la concurrence des actifs des autres quartiers, plus diplômés. Ces chômeurs sont en majorité des Français, même si la part des étrangers est plus importante qu'au niveau de l'ensemble des agglomérations nancéenne et messine. Les femmes sont plus souvent au chômage que les hommes, mais il s'agit là d'un phénomène général.

Environ un quart des chômeurs des quartiers en difficulté le sont depuis plus de deux ans. En proportion, la durée du chômage varie peu selon le type de quartier.

La situation à l'intérieur des deux agglomérations n'est pas tout à fait identique. À Metz, le taux de

chômage moyen des quartiers en difficulté s'élevait en 1990 à 19,9 % (5 quartiers présentent des taux de chômage supérieurs à 20 %), contre 12,8 % pour l'ensemble de l'agglomération, et 10,5 % pour les quartiers « autres quartiers ». Pour l'agglomération nancéenne, les écarts sont plus importants (3) : cinq quartiers présentent des taux de chômage supérieurs à 24 %, le taux moyen des quartiers en difficulté étant toutefois plus faible : 19,3 % (contre 10,5 % pour l'ensemble de l'agglomération et 9,6 % pour les quartiers « hors politique de la ville ») (cf. tableaux 1 et 2).

Le « chômeur-type » des quartiers en difficulté de Metz diffère aussi légèrement de celui des quartiers nancéens. Il est un peu plus souvent étranger (26 % contre 20 %) et sans diplôme (48 % contre 43 %).

Moins d'actifs occupés qu'en 1982

À Metz comme à Nancy, le taux de chômage des quartiers en difficulté a progressé entre 1982 et 1990. Toutefois, cette progression est davantage due à une diminution du nombre d'actifs occupés qu'à une hausse du nombre de

3. Ces écarts constatés sur les agglomérations de Metz et Nancy ne sont pas exceptionnels dans l'ensemble des grandes agglomérations françaises ; c'est même l'ordre de grandeur le plus courant.

Encadré 1

POLITIQUE DE LA VILLE : QUELQUES RAPPELS

La **politique de la ville** est constituée de l'ensemble des mesures visant à réduire les déséquilibres économiques et sociaux au sein des agglomérations. On peut considérer qu'elle a émergé quand les interventions publiques, touchant des domaines auparavant séparés comme la réhabilitation des logements et l'action sociale en faveur des populations, ont été coordonnées par une même source de décision. Elle a pris plusieurs formes au cours du temps.

Ses origines remontent au début des années soixante-dix, avec l'achèvement des grands programmes de construction d'habitat social. En 1977-1978, la politique de la ville se traduit par la mise en place des premières procédures « habitat et vie sociale » entre les organismes HLM et l'État, puis, à l'occasion du X^e Plan, par l'établissement des conventions DSQ (développement social des quartiers) et des conventions de quartiers. Enfin, avec les **contrats de ville**, elle porte une attention

particulière à l'intégration des quartiers en difficulté dans le reste de la ville.

Avec le XI^e Plan, les actions doivent porter sur des quartiers bien définis, mais dans le cadre d'une politique d'agglomération déterminée dans le contrat de ville. Pour chaque agglomération candidate à un contrat de ville, sont désignés des quartiers en difficulté sur lesquels les partenaires (État, villes) souhaitent faire porter les efforts en priorité. Ces quartiers constituent la **géographie prioritaire** du XI^e Plan.

À Metz et Nancy, 17 quartiers ont été proposés ; ils font l'objet de cette étude. Parmi ceux-ci, 11 ont finalement été retenus dans le « Pacte de relance pour la ville » du 18 janvier 1996 parmi les 700 zones urbaines sensibles définies au niveau national. L'un d'entre eux, le quartier de Metz-Borny, est éligible au statut de zone franche (liste publiée le 28 mars 1996 par le ministère de l'Aménagement du Territoire, de la Ville et de l'Intégration).

chômeurs. Ce dernier n'a d'ailleurs pas progressé plus fortement qu'au niveau des deux agglomérations.

À Metz, l'emprise du chômage a nettement progressé dans les quartiers en difficulté. Le taux de chômage y est passé de 14 % à 19,9 %, et cette progression est supérieure à celle enregistrée au niveau de l'ensemble de l'agglomération (+ 3 points). Le constat est encore plus net si on ne prend en compte que les quartiers prioritaires : le taux de chômage progresse alors de plus de 7 points, en raison notamment d'une baisse du nombre d'actifs occupés de l'ordre de 10 %.

À Nancy, l'augmentation globale du taux de chômage est un peu plus faible. Elle est également due pour l'essentiel à une diminution du nombre d'actifs occupés (22 %). Toutefois, la situation des quartiers est plus diversifiée : ce recul global recouvre en effet tantôt une diminution très forte (de l'ordre de 30 %), tantôt une légère progression.

Les bilans de populations actives (cf. tableaux 3 et 4) confortent l'hypothèse d'une véritable « fuite » des actifs hors de ces quartiers. Certains, en effet, quittent le quartier alors qu'ils sont encore actifs, pour chercher un logement. Les autres perdent leur emploi et, n'en

Tableau 1

Effectifs de la population pour différentes catégories
Agglomération de Nancy

En %

	Quartiers prioritaires	Quartiers sensibles	Moyenne des quartiers en difficulté	Agglomération
Moins de 20 ans	34,2	37,5	34,7	26,2
60 ans et plus	8,1	7,0	7,9	16,4
Étrangers	22,4	4,4	19,3	6,0
Familles monoparentales	12,8	17,4	13,4	7,1
Familles nombreuses	5,9	4,4	5,7	2,3
Logements HLM	81,2	83,2	81,6	20,4
Taux d'activité	40,3	48,8	41,7	44,5
Chômeurs (% de population active)	19,3	14,4	18,4	10,6
Chômeurs de longue durée (% de population active)	5,2	ns	4,9	2,6

Source : Insee, recensement de 1990, exploitation exhaustive.

Tableau 2

Effectifs de la population pour différentes catégories
Agglomération de Metz

En %

	Quartiers prioritaires	Quartiers sensibles	Moyenne des quartiers en difficulté	Agglomération
Moins de 20 ans	39,1	29,7	34,6	26,7
60 ans et plus	8,6	14,5	11,4	15,4
Étrangers	26,2	10,8	18,8	8,8
Familles monoparentales	18,7	12,8	15,5	8,0
Familles nombreuses	12,5	3,8	7,8	2,8
Logements HLM	71,9	57,8	64,3	23,2
Taux d'activité	40,0	44,7	42,3	46,2
Chômeurs (% de population active)	24,6	15,3	19,9	12,8
Chômeurs de longue durée (% de population active)	7,8	3,7	5,7	3,5

Source : Insee, recensement de 1990, exploitation exhaustive.

trouvant pas sur place, ils vont chercher ailleurs l'emploi et le logement.

Les actifs qui partent ne sont pas nécessairement remplacés par d'autres actifs : chez les nouveaux arrivants, on compte souvent moins d'actifs occupés que dans la population d'origine.

À cette « fuite » s'ajoute un phénomène démographique : les actifs, arrivés à l'âge de la retraite, ne sont pas remplacés sur le marché du travail par d'autres habitants de ces quartiers. Quant aux jeunes, ils peuvent être amenés à poursuivre des études, plutôt que de se porter sur le marché du travail, ou à aller cher-

cher un emploi ailleurs, et donc à quitter le quartier.

Une distorsion entre les emplois offerts et la qualification

Ces évolutions sont en partie conditionnées par le contexte économique, notamment celui de l'emploi dans l'ensemble des zones de Metz et Nancy. Les zones d'emploi de Metz et Nancy ont connu des évolutions divergentes entre 1982 et 1990. Toutefois, dans les deux cas, les quartiers en difficulté ont vu s'accroître leurs problèmes d'emploi, en raison notamment d'une inadéquation, en termes de qualification,

Tableau 3

Nancy : bilan de différentes catégories de population (évolution en nombre et en valeur relative entre 1982 et 1990)

	Ensemble des quartiers en difficulté		Autres quartiers		Ensemble de l'agglomération	
	Nombre	Évolution relative (%)	Nombre	Évolution relative (%)	Nombre	Évolution relative (%)
Actifs occupés	- 3 730	- 22,6	2 390	2,1	- 1 340	- 1,0
Population active	- 3 270	- 17,1	4 400	3,5	130	0,1
Chômeurs	440	18,0	2 210	21,2	2 660	20,7
Militaires	20	11,8	- 200	- 14,5	- 180	- 11,7
Étudiants	2 840	79,8	7 490	23,7	10 130	28,6
Retraités	840	50,6	8 370	25,0	9 210	26,2
Autres inactifs	- 4 460	- 25,3	- 12 670	- 13,7	- 17 130	- 15,5
Population	- 4 040	- 9,6	7 390	2,6	3 360	1,0

Source : Insee, recensement de la population, exploitation exhaustive.

Tableau 4

Metz : bilan de différentes catégories de population (évolution en nombre et en valeur relative entre 1982 et 1990)

	Ensemble des quartiers en difficulté		Autres quartiers		Ensemble de l'agglomération	
	Nombre	Évolution relative (%)	Nombre	Évolution relative (%)	Nombre	Évolution relative (%)
Actifs occupés	- 1 920	- 10,2	3 430	6,1	1 510	2,0
Population active	- 830	- 3,7	5 490	8,8	4 660	5,5
Chômeurs	1 130	36,2	1 960	37,8	3 090	37,2
Militaires	- 40	- 15,4	110	15,9	70	7,4
Étudiants	880	24,5	3 870	33,2	4 750	31,2
Retraités	1 490	49,0	3 730	26,4	5 220	30,4
Autres inactifs	- 2 260	- 10,1	- 5 990	- 12,7	- 8 250	- 11,8
Population	- 720	- 1,4	7 110	5,3	6 390	3,4

Source : Insee, recensement de la population, exploitation exhaustive.

de la population locale à l'évolution des emplois offerts, et à la suite de mouvements de population.

La zone d'emploi de Metz est une des rares zones de Lorraine à enregistrer une évolution favorable du nombre d'emplois depuis 1982. Le tertiaire et les industries de pointe, mais aussi la SMAE (4), sont à l'origine de cette croissance dont ils représentent l'essentiel. On dénombre ainsi en 1990, 9 200 emplois offerts de plus qu'en 1982 (+ 8,7 %). L'environnement économique est donc relativement favorable.

Cette progression ne profite pas seulement aux habitants de la zone, mais aussi aux habitants des zones voisines, de plus en plus nombreux à travailler à Metz. Ces échanges interzones plus nombreux expliquent que le nombre d'actifs occupés n'ait progressé ici que de 4,2 %. La concurrence est rude ! Dans l'agglomération de Metz, qui rassemble près de 70 % des actifs occupés de la zone d'emploi, le nombre d'actifs occupés a progressé de 2 %. Les quartiers en difficulté sont, comme on l'a vu, particulièrement handicapés : ils sont en effet confrontés à une baisse de 10 % du nombre des actifs occupés (la baisse est plus importante dans les quartiers prioritaires).

La raison de cette divergence peut résider dans une différence de structure socioprofessionnelle entre la population active des quartiers en difficulté et celle résidant dans le reste de l'agglomération. La progression globale enregistrée dans la zone de Metz a essentiellement engendré un emploi tertiaire souvent qualifié, ou un emploi industriel assez spécialisé (industrie automobile notamment). L'emploi industriel non qualifié a en revanche tendance à régresser. Or la population qui vivait dans ces quartiers était essentiellement une population ouvrière non qualifiée. Elle n'a donc pas profité du regain de santé de la zone. Au contraire ces quartiers ont été frappés de plein fouet par les suppressions d'emplois peu qualifiés, qui se sont traduites par une diminution forte du nombre d'actifs occupés.

Le cas de Nancy est un peu différent : le contexte nancéien est en effet moins favorable que celui de Metz. La zone d'emploi a perdu des emplois entre 1982 et 1990 à la suite d'importantes difficultés dans les industries de base (sidérurgie, textile, chimie lourde). De plus, les emplois créés ont été des emplois d'encadrement supérieur (Insee-Lorraine, 1993), de services aux particuliers... non substituables aux

emplois supprimés (ouvriers non qualifiés pour la plupart). Ici encore, les quartiers en difficulté ont été particulièrement touchés, et en partie pour les mêmes raisons : ils ont perdu 20 % de leurs actifs occupés alors que cette baisse n'est que de 1 % pour l'ensemble de l'agglomération.

Les mouvements de population changent le profil des quartiers

Toutefois, le contexte global de l'emploi, ressenti plus ou moins fortement du fait des structures particulières de la population active résidant dans les quartiers en difficulté, n'explique pas tout. La spécificité de ces quartiers résulte également des migrations : des actifs occupés ont pu quitter les quartiers sensibles à la suite d'une amélioration de leur situation financière et être remplacés par des chômeurs aux ressources financières moindres ; des actifs occupés en 1982 ont pu perdre leur emploi et partir en chercher un ailleurs. Enfin, l'arrivée d'étudiants a, dans certains cas, modifié le profil socioéconomique du quartier.

Parmi les chômeurs recensés ici en 1990, 33 % habitaient déjà le même logement en 1982 : on peut supposer qu'ils étaient actifs en 1982, qu'ils ont perdu leur emploi, et qu'ils sont restés sur place. Cette hypothèse conduit ici à imputer la diminution du nombre d'actifs occupés à des pertes d'emploi affectant les actifs de 1982 (en perdant leur emploi, certains sont restés, d'autres sont partis), aux migrations (les actifs occupés, plus solvables sont partis sous d'autres cieux : accession à la propriété, au locatif privé) et à un effet démographique (arrivée à l'âge de la retraite d'actifs occupés de ces quartiers, qui restent sur place et qui ne sont pas remplacés, en tant qu'actifs, par des jeunes).

L'effet « migrations » est assez variable d'un quartier à l'autre. Pour affiner l'analyse, on les a répartis en quatre classes, sur la base de critères touchant à l'emploi, à la structure des ménages et des familles, au parc de logements, à la structure démographique (cf. encadré 2). Très différents par leurs caractéristiques démographiques et sociales, ces quatre types de quartiers se différencient également par l'évolution de leur population. Ils n'accueillent pas les mêmes types de migrants.

Dans les quartiers « mobiles », souvent réhabilités, où on enregistre la plus forte mobilité résidentielle entre les deux recensements, le profil des arrivants est légèrement plus défavorable

4. SMAE : Société mécanique automobile de l'Est, équipementier automobile, fabrique des moteurs et des boîtes de vitesse pour Peugeot et Citroën (5 000 emplois sur les sites de Metz-Borny et Trémery, contre 3 000 en 1982).

que celui des partants. Les chômeurs sont plus nombreux qu'ailleurs.

D'autres quartiers, dits « captifs », se distinguent par une très faible mobilité. Les échanges de population avec l'extérieur sont assez limités. Modicité des loyers, parcs de logement très spécifiques (ils concentrent la plupart des grands logements des deux agglomérations), présence de « communautés » nationales dont on ne souhaite pas s'éloigner... sont les explications principales à cette faible mobilité. Toutefois, si les échanges sont limités, ils ont souvent pour conséquence de remplacer un actif occupé par un chômeur.

Les quartiers étudiants (deux quartiers de l'agglomération nancéienne) occupent une place à part dans l'analyse. Certains ménages d'actifs ont été remplacés ici par des étudiants. On assiste en fait à une juxtaposition de deux populations : les étudiants, par nature mobiles, et une population qui présente les caractéristiques des quartiers « captifs » (chômage élevé, faible mobilité...). Ces deux populations n'ont que peu de rapports. Schématiquement, les actifs sont partis, les chômeurs sont restés, les étudiants passent...

Toutefois, cette tendance, observée entre 1982 et 1990, s'atténue nettement. Le nombre d'étudiants logés par les organismes HLM dans ces deux quartiers est en diminution.

Un quatrième type de quartiers, composé de quartiers sensibles (c'est-à-dire suivis surtout à

titre préventif), se distingue des précédents par un certain vieillissement de la population. La mobilité y est faible, la proportion de retraités et de personnes âgées y est importante.

Globalement, on dénombre de moins en moins d'actifs dans la population totale des quartiers en difficulté. Alors que le taux d'activité a tendance à augmenter dans l'ensemble de la population, il tend ici à diminuer. L'isolement social, perceptible par une rupture de plus en plus accusée avec l'univers du travail, se renforce souvent d'un isolement physique par rapport au reste de l'agglomération : séparation par une autoroute, une voie ferrée, position isolée sur une hauteur...

Un « effet quartier »

L'exposition au risque de chômage peut différer selon les caractéristiques individuelles : le sexe, l'âge, la nationalité, le niveau de qualification, la profession.

Or, les quartiers retenus au titre de la politique de la ville présentent, à plus d'un titre, un visage très différent de celui des autres quartiers de l'agglomération : davantage de jeunes, davantage d'étrangers, davantage de diplômés de faible niveau, davantage d'ouvriers. Cela peut expliquer une partie des différences de taux de chômage entre les quartiers en difficulté et les autres quartiers.

On peut aussi mettre en évidence un « effet quartier » pour expliquer le niveau du chômage sur les quartiers retenus au titre du contrat de ville. Celui-ci peut s'interpréter ainsi : à sexe, âge, niveau de diplôme, nationalité et catégorie sociale égaux, la probabilité d'être au chômage est significativement plus forte dans les quartiers en difficulté que dans les autres quartiers (cf. tableau 5).

L'attractivité plus ou moins forte de ces zones pour tel ou tel type de population, notée plus haut, constitue une traduction perceptible de cet effet. On l'observe à Metz comme à Nancy ; dans les deux cas, il est surtout significatif pour quatre ou cinq quartiers. Il semble un peu plus marqué à Nancy qu'à Metz, c'est-à-dire que l'écart entre le quartier le plus défavorisé de Nancy et la moyenne de l'agglomération nancéienne est plus important que l'écart entre le quartier le plus défavorisé de Metz et la moyenne de l'agglomération messine.

Encadré 2

TYPOLOGIE DES QUARTIERS

Les quatre types de quartiers ont été déterminés à partir d'une analyse en composantes principales, portant sur une douzaine d'indicateurs.

Ceux qui ont permis la sélection des sites :

- taux de chômage (par sexe, âge et nationalité) ;
- proportion d'étrangers ;
- part des jeunes de moins de 20 ans.

D'autres, au niveau « individu » :

- taux de mobilité ;
- taux d'activité (par sexe et âge) ;
- taux de chômage de longue durée.

Ou encore au niveau « ménage » :

- part des familles nombreuses ;
- part des ménages d'une personne ;
- part des familles monoparentales ;
- part du parc HLM.

Pour expliquer cet « effet quartier », on peut avancer quatre hypothèses :

Tout d'abord il est possible que les chômeurs viennent – ou restent – dans ces quartiers parce qu'ils ne trouvent pas ailleurs de logement compatible avec les contraintes liées à leur état (taille de logement, niveau des loyers) (5).

Une autre hypothèse, symétrique de la précédente, réside dans un effet répulsif vis-à-vis des actifs occupés : ces derniers quittent ces quartiers ou refusent d'y venir.

Une troisième explication attribue au fait d'habiter un quartier dit sensible un rôle dissuasif lorsque l'on cherche du travail (« délit de sale adresse » ou difficultés de transport qui peuvent gêner lors de la recherche d'un emploi, ou lorsque l'emploi proposé impose des horaires incompatibles avec les transports en commun).

Une quatrième thèse, enfin, décèle dans ces quartiers une « culture de la pauvreté ». Elle concerne une population qui ne cherche plus l'insertion par le travail. Les phénomènes de démotivation, que l'on peut rencontrer chez un individu après plusieurs mois de chômage peuvent se généraliser à toute une population, du fait de « l'accumulation », en un même quartier, de personnes de situations comparables. Il est possible également que dans certains cas, le coût financier ou social de la recherche d'emploi, voire d'une mobilité géographique, s'avère trop élevé pour les habitants de ces quartiers.

Un ménage sur quatre frappé par le chômage

On connaît les conséquences du chômage, notamment du chômage de longue durée, sur l'individu : démobilité, déqualification, perte de confiance en ses capacités... ; on en connaît également les conséquences financières, qui sont souvent ressenties par l'ensemble du ménage. Ainsi, un quart des chômeurs lorrains vivaient dans des ménages se situant en deçà du seuil de pauvreté en 1989 (6).

Un ménage sur quatre est frappé par le chômage dans les quartiers en difficulté, contre 15 % pour les « autres quartiers » (7). La proportion de ménages sans aucun actif occupé (tous les adultes du ménage sont soit au chômage, soit inactifs) varie entre 10 et 18 % dans les quartiers en difficulté ; elle oscille entre 4 et 6 % pour les autres quartiers, si on fait abstraction des ménages com-

posés uniquement d'étudiants (8). Les ressources de ces ménages sont alors essentiellement composées de prestations familiales ou sociales.

Tableau 5
L'effet quartier

Caractéristiques individuelles	Effet sur le risque de chômage
Sexe	
Homme	réf.
Femme	+
Âge	
Moins de 25 ans	+
De 25 à 34 ans	ns
De 35 à 44 ans	réf.
De 45 à 54 ans	ns
55 ans et plus	+
Diplôme	
Pas de diplôme	+
Diplôme inférieur au baccalauréat	+
Baccalauréat et plus	réf.
Nationalité	
Français	réf.
Étranger	+
Catégorie socioprofessionnelle	
Artisan	ns
Cadre	-
Profession intermédiaire	-
Employé	réf.
Ouvrier qualifié	+
Ouvrier non qualifié	+
Quartier	
Quartier prioritaire	+
Quartier sensible	ns
Autre quartier	réf.

Lecture : pour une modalité donnée d'une variable, on cherche à isoler l'effet sur le risque de chômage. Cet effet « toutes choses égales par ailleurs » peut être positif (risque de chômage supérieur : signe +), négatif (risque inférieur : signe -) ou non significatif (ns), par rapport à la modalité de référence (en italique).

Source : Insee, recensement de la population 1990.

5. Cette thèse de la relégation a été développée par Delarue (1991) dans son rapport sur les quartiers en difficulté : les populations en difficulté seraient « assignées à résidence » dans les quartiers en difficulté.

6. Le seuil de pauvreté retenu est le premier décile de revenu par unité de consommation (Servranckx, 1992).

7. On considère ici les ménages comprenant au moins un chômeur.

8. Les ménages constitués uniquement de retraités sont très rares, à l'exception de deux quartiers sensibles de l'agglomération messine, où ils constituent 25 % à 30 % des ménages.

La référence au travail se perd

Dans les quartiers en difficulté de Metz, environ un jeune de moins de 20 ans sur quatre vit dans un ménage sans aucun actif occupé. La proportion est moindre sur Nancy (un sur cinq), mais elle reste quand même conséquente. Les adultes entourant ces jeunes sont alors soit au chômage, soit inactifs.

Cet éloignement du monde du travail et de ses références peut avoir des conséquences très fortes dans l'état d'esprit de ces jeunes. Il est susceptible d'entraîner une perte des repères (le travail ne fait plus partie des réalités quotidiennes, des références), une démobilitation, un certain fatalisme. Comment être motivé, en effet, pour aller à l'école si on a l'impression qu'elle conduit inéluctablement au chômage ? L'écolier ou le lycéen est alors souvent la seule personne du ménage à avoir des contraintes horaires à « travailler »... □

BIBLIOGRAPHIE

Castellan M. et Marpsat M. (1992), « Les quartiers prioritaires de la politique de la ville », *Insee Première*, n° 234, décembre.

Delarue J.M. (1991), *La relégation*, Syros.

Insee-DR de Lorraine (1992), étude collective « Zone d'emploi de Metz », *Économie lorraine*, n° 109, mars.

Insee-DR de Lorraine (1993), « Envolée des cols cravatés », *Économie lorraine*, n° 118, étude collective « Zone d'emploi de Nancy », février.

Lefebvre O. (1991), « Borny-Vandœuvre : deux destins », *Économie lorraine*, n° 103, septembre.

Servranckx P. (1992), « Pauvreté : revenus de détail », *Économie Lorraine*, n° 109, mars.
